

DISCOURS DE LÉGISLATURE 2003-2007

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux, Mesdames et Messieurs,

Genève ville de paix

Au moment où notre municipalité fixe ses objectifs pour cette nouvelle législature, nous ne pouvons nous empêcher de songer à la situation privilégiée de Genève par rapport à la détresse qui sévit à travers le monde et aux conflits qui déchirent les peuples. Ainsi, notre Conseil est décidé à renforcer le rôle de Genève comme espace de rencontres, de débats, de solidarité et comme ville de paix.

Dans cet esprit, nous considérons comme primordial de promouvoir un meilleur équilibre entre les pays économiquement favorisés et les autres. Le Conseil administratif souhaite que notre ville continue à augmenter ses efforts, dans le cadre de l'aide des pays en développement, pour atteindre, à terme, le taux de 0,7 % du budget de fonctionnement de notre Municipalité.

Ouverture au dialogue

Notre Conseil a la ferme volonté de poursuivre la concertation engagée avec les habitantes et les habitants pour que les aménagements répondent à leurs attentes, étant précisé que les promesses faites par ce Conseil il y a quatre ans ont non seulement été tenues, mais ont manifestement porté leurs fruits, en ce sens qu'elles ont permis des solutions concertées qui ont été largement acceptées.

Priorité au social

Nous entendons continuer l'effort social de notre municipalité. En complémentarité de celui de la Confédération et du Canton, la commune intervient aussi dans le champ social. Il est nécessaire que la Ville de Genève renforce son soutien aux plus démunis au moment où notre ville connaît une augmentation de son taux de chômage et une paupérisation de certaines catégories de la population. Notamment en permettant d'augmenter ses engagements par le biais du fonds chômage municipal et des aides prévues dans le cadre de la réforme de son service social.

Nous devons rapidement augmenter le nombre de places d'accueil dans les institutions de la petite enfance de la ville, pour répondre aux demandes de plus en plus nombreuses et créer les conditions de service public permettant que l'accès aux crèches devienne un droit.

Priorité au sport pour tous

Le sport n'est pas oublié, en particulier le sport populaire qui rencontre un grand succès. Nous devons continuer à l'encourager, tant par le maintien de notre politique de subventionnement, l'organisation de cours et de séjours sportifs, que par le développement des installations permettant la pratique du sport de rue, une manière de redonner vie aux quartiers de la ville et de favoriser la cohabitation de groupes sociaux différents.

Une ville agréable à vivre

Nous devons poursuivre notre action pour améliorer la sécurité des déplacements, plus particulièrement celle des piétons et des cyclistes, et diminuer les nuisances provoquées par le trafic à l'intérieur de nos quartiers. L'espace public doit ainsi être aménagé en tenant compte de l'ensemble de ses utilisateurs, en particulier des plus vulnérables. En ce sens le développement de zones de rencontres doit être encouragé. Un effort doit être entrepris pour développer en milieu urbain les aménagements conviviaux, les espaces de verdure et décors végétaux. Les nouveaux bacs d'orangerie que nous souhaitons installer à l'intérieur de nos quartiers reflètent cette volonté d'apporter plus de végétal dans la ville, tout en permettant de mieux sécuriser les zones à priorité piétonne. La propreté des rues et la collaboration avec les habitants et les commerçants à ce sujet doivent constituer une préoccupation constante. Nous poursuivrons la mise en place du plan piétons, l'instauration de zones 30 km/h, tout en développant des « rues sont à vous », dans plusieurs quartiers de la ville, selon le modèle réalisé, de manière exemplaire, dans le quartier des Pâquis. A cette fin, le Conseil va créer une délégation aux fêtes et quartiers. Nous souhaitons également poursuivre l'embellissement des parcs de la ville, améliorant leur éclairage et mettant en œuvre des actions favorisant la convivialité.

Une politique culturelle dynamique et diversifiée

Nous souhaitons maintenir notre soutien aux institutions existantes tout en favorisant, de manière plus ciblée, la création « off ». Parallèlement le Conseil administratif s'engagera résolument en faveur de la rénovation de la maison de toutes les musiques, l'Alhambra, de l'agrandissement des locaux de l'AMR et, avec le canton et l'Association des Communes genevoises, en faveur de la création d'une nouvelle Comédie, d'un nouveau musée des cultures, d'une maison de la danse et du développement de l'actuel bâtiment d'art contemporain. Il faudra toutefois s'unir pour trouver des emplacements adéquats et bien situés pour réaliser ces projets.

Promotion de l'égalité

L'élection de 5 hommes au Conseil administratif ne nous fera pas oublier la question importante de l'égalité entre hommes et femmes et l'amélioration de cette égalité des droits sera une préoccupation constante, notamment en matière d'engagement du personnel municipal, et ce à tous les niveaux de fonction. En particulier nous

continuerons à améliorer le statut des employés de la petite enfance, postes occupés essentiellement par des femmes.

Des finances publiques saines

Notre Conseil continuera sa politique de diminution de la dette sans augmentation d'impôts. Les investissements seront maîtrisés. Les projets de construction et d'aménagement doivent s'inscrire dans une planification réaliste. Il faudra tenir compte d'une politique anticyclique en fonction de la bonne ou mauvaise conjoncture.

Des aménagements urbains urgents

L'aménagement de la rue du Rhône, sur le modèle des Rues-Basses, et l'aménagement des quais de la rade constituent deux priorités pour notre Conseil. Sans oublier la volonté de rénover des quartiers trop longtemps délaissés, comme le quartier de Saint-Gervais et celui des Grottes (création d'espaces piétonniers à l'intérieur de ces quartiers en parallèle à la poursuite du programme de rénovation des immeubles propriété de la Ville). Il en va de même en ce qui concerne la Plaine de Plainpalais et le périmètre de l'Alhambra pour l'aménagement desquels le Conseil municipal sera enfin saisi.

Une politique sociale du logement

Vu la pénurie de logements qui affecte notre région, et conformément aux engagements pris par la Ville dans le cadre de l'établissement du nouveau plan directeur cantonal, notre municipalité entend bien jouer le rôle qui est le sien et ce de plusieurs manières différentes :

- Tout d'abord, nous voulons mener une politique active d'acquisitions foncières : davantage de crédits seront demandés au Conseil municipal pour acquérir des terrains constructibles pour du logement.
- Nous voulons saisir les occasions qui se présentent pour construire de nouveaux logements, nous-mêmes ou par le biais de fondations de droit public ou de sociétés coopératives. C'est ce que nous ferons, notamment, sur la parcelle du Foyer à Sécheron, en lançant, dès ce mois, un concours d'architecture à cette fin.
- Nous entendons d'autre part encore accentuer notre effort en matière de rénovations d'immeubles, tout particulièrement aux Grottes où les habitants attendent depuis plus d'un quart de siècle que la restauration de leur quartier soit enfin achevée. Il en va de même pour le quartier de Saint-Gervais.
- Il s'agit également d'intervenir pour accélérer la construction de logements dans le cadre d'opérations privées en favorisant la réalisation de logements

véritablement sociaux, grâce à un processus de concertation entre tous les acteurs concernés.

Transports

La qualité de vie ne doit pas être réservée aux résidents de certaines communes périurbaines. Les habitants de la Ville y ont aussi droit. C'est pourquoi nous devons diminuer le trafic motorisé en ville, notamment aux heures de pointe : il entrave les déplacements et pollue notre cité. Des parkings d'échange doivent impérativement être installés à l'entrée de la ville en parallèle au développement des transports publics. Les espaces dévolus à la circulation des piétons et des deux-roues non motorisés doivent être développés pour provoquer un véritable transfert modal du trafic pendulaire, qui est la cause principale des problèmes de circulation en ville, notamment des « bouchons » qui suscitent de nombreuses réactions. Mais ceux-ci ne pourront être résorbés qu'avec un usage accru des transports collectifs et non par l'élargissement impossible des rues de notre ville. La priorité aux transports publics, s'agissant des transports motorisés, doit donc devenir une norme majeure de la mobilité en ville. Le chantier de la ligne Cornavin-Le Bouchet-Meyrin devra être ouvert sitôt l'achèvement des lignes de Sécheron et des Acacias. En ce qui concerne la réalisation des parkings d'échange, le retard pris par l'Etat dans la construction du parking de Sécheron devient intolérable vu la prochaine mise en service de la ligne de tram 13. Le Conseil administratif continuera à intervenir auprès du Conseil d'Etat pour qu'il respecte ses engagements et pour mettre au point un programme de réalisation de parkings d'échange sur les principales pénétrantes en Ville de Genève. L'administration municipale et les membres de son personnel sont invités à donner l'exemple du recours à la mobilité douce pour les déplacements domicile-travail et pour les déplacements professionnels.

Sécurité et proximité

La présence tant d'Agents de Sécurité Municipaux qui, de par leurs fonctions d'îlotiers, participent à la vie de quartiers et permettent non seulement d'aplanir les difficultés, mais de les prévenir, que des Agents Municipaux chargés de la surveillance du parcage en ville, jouant ainsi un rôle indispensable dans la qualité de vie, doit donner aux Genevois la confiance nécessaire en minimisant le sentiment d'insécurité, source de violence.

Mais, la sécurité, c'est aussi l'assurance qu'en cas de sinistres, feu ou pollution, les services publics disposent de moyens performants. Le SIS doit, par conséquent, disposer de moyens adaptés à l'évolution des risques, y compris pour les transports sanitaires. Il en va de même pour le service d'assistance et de protection de la population.

En conclusion, l'ensemble de ces objectifs s'inscrit dans une vision du monde qui implique l'obligation morale de le préserver au mieux pour nos descendants. C'est dans cet esprit que notre Conseil, avec vous Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux, entend travailler au cours de cette nouvelle législature.